

1ER JUILLET 2022 / 30 JUIN 2023

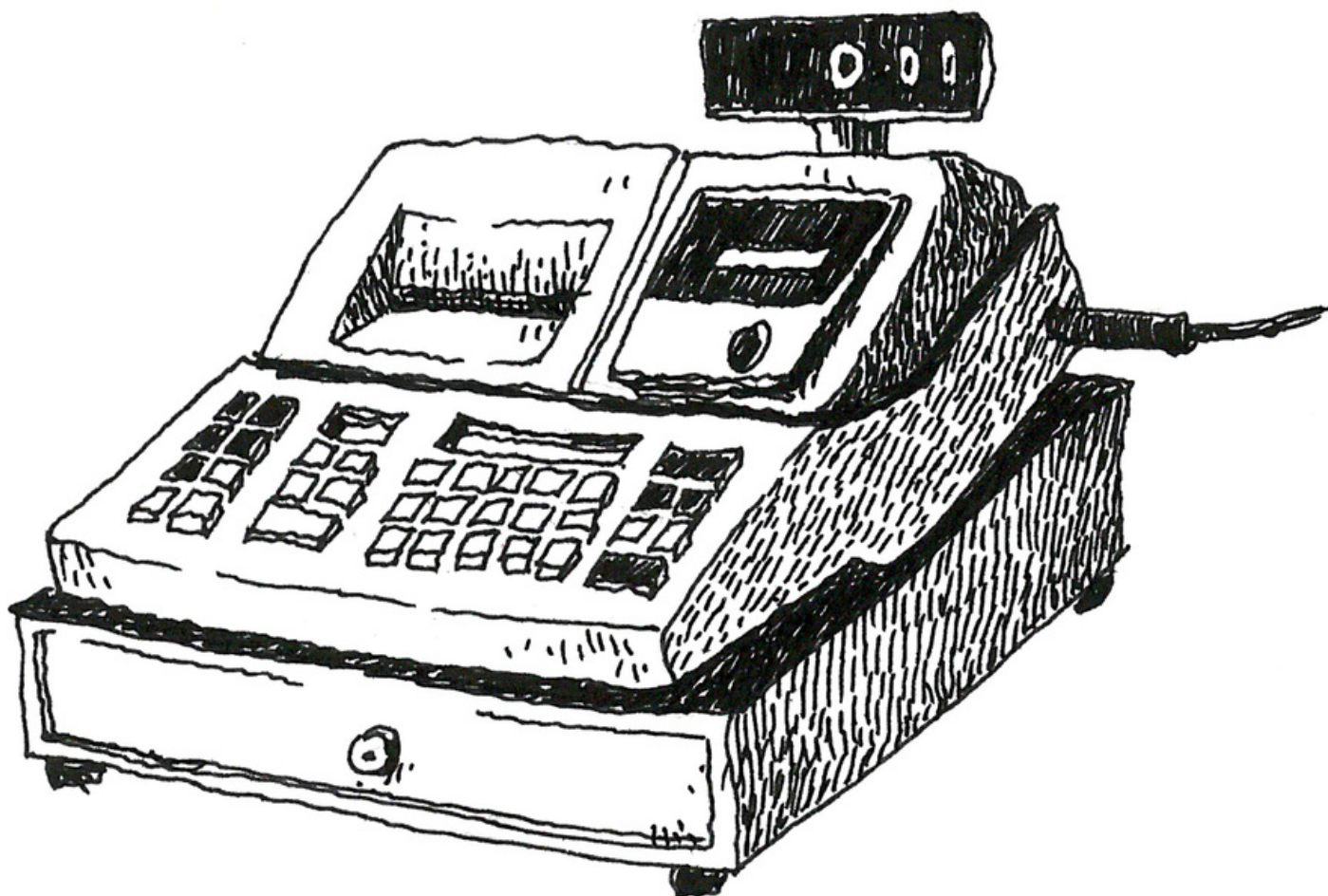
RAPPORT D'ACTIVITE



La Cagette de Montpellier / SAS coopérative

Siret : 82995184700013

19 avenue Georges Clemenceau - 34000 Montpellier



SOMMAIRE

PRÉSIDENCE

P.3 À 4

Rapport moral

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

P.5 À 9

Le sociétariat
Les salarié-es

COMMENT SE PRENNENT LES DÉCISIONS ?

P.10 À 12

Une gestion ouverte aux membres
Les temps et outils collectifs

L'APPROVISIONNEMENT

P.13 À 17

Les achats
Les ventes
Les producteur·rices

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

P.18 À 20

Analyse des indicateurs économiques
Valeur de remboursement de la part sociale

LES PROJETS DU PROGRAMME 2022-2023

P.21 À 27

Renouveler la Table ronde
Favoriser la participation au projet
Mettre en place la Caisse alimentaire commune
Améliorer les temps collectifs
Mieux connaître nos filières d'approvisionnement
Étudier la faisabilité d'un système de précommandes
Politique salariale
Aller vers la déGAFAMisation de La Cagette

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS P.28 À 36

Comité Informatique
Comité Jeunes
Comité Bureau des Membres
Comité Accueil
Comité Communication
Comité Prospection
Comité Ordures
Comité Suivi salarié-es
Comités Comptabilité
Comité Repas salarié-es
Comité Prévention-Médiation
Comité Accès
Comité SNTF





PRÉSIDENTE

RAPPORT MORAL

2023 - L'année de la récolte

Cette année est la consécration de nos efforts, de notre sueur, de nos nœuds au cerveau : nous atteignons l'équilibre financier global ! Hourra ! Félicitations à nous !

Lors de la première année d'ouverture, nous avons fait un résultat négatif de 120 000 € (c'était dû aux investissements nécessaires pour ouvrir le magasin et au fait que nous n'étions pas assez nombreuses·x). Année après année, nous avons remboursé ce déficit et cette année, nous achevons de rembourser cette perte. Cela veut dire que notre projet est bien géré d'un point de vue financier et que notre modèle (de supermarché coopératif participatif à but non lucratif) tient ses promesses.

Pourquoi c'est une sacré performance ?

C'est une performance impressionnante car d'une part nous sommes les premier·es à y arriver en France (oui oui, les premier·es), et d'autre part notre modèle économique est un équilibre entre le fait de pouvoir proposer des produits en magasin à des prix accessibles et le fait de pouvoir payer nos charges (salaires, loyers, gestion du stock, informatique, etc.).

C'est une performance, car nous avons eu 2 ans de COVID, que la fréquentation du magasin a baissé et que cela nous a obligé à être sur le qui-vive.

C'est une performance, enfin, car cela veut dire que nous sommes capables de gérer une coopérative, de mettre le nez dans les chiffres et d'en ressortir vivant·es, de prendre les décisions nécessaires pour que ça marche, et surtout de faire en sorte que notre projet puisse durer le plus longtemps possible !

Comment c'est possible ?

De mon point de vue, deux aspects du projet peuvent expliquer notre réussite.

Le premier aspect est la force de notre collectif.

En effet, la plupart des personnes qui nous rejoignent viennent par le bouche-à-oreille : nous sommes un grand nombre à nous être attaché·es à La Cagette et à vouloir en faire profiter le plus de personnes possible autour de nous ! Et c'est une clé de nos bons résultats financiers : nous devons être nombreuses·x à faire nos courses pour générer suffisamment de chiffre d'affaires.

Notre collectif repose également sur notre système de gouvernance avec nos comités, où nous essayons constamment de faire en sorte que le plus de personnes gèrent un petit bout de la coopérative. Ce système de comités est d'une efficacité redoutable pour prendre des décisions et mettre en place des actions portées par un grand nombre de personnes.

Le deuxième aspect est la qualité de notre équipe salariée.

Nos salarié·es ont énormément de compétences et ont une implication et un dévouement exceptionnel envers notre coopérative. À la fois, notre organisation est pensée pour que les salarié·es trouvent du sens et aient de l'autonomie dans leurs tâches : iels sont parties prenantes des décisions, portent des projets, et leur avis est précieux.

Et à la fois, ce sont elleux qui sont la clé de voûte du projet. Leur investissement sans faille, leur fidélité au projet est impressionnante, mais aussi et surtout : nous avons des salarié·es compétent·es, à même

PRÉSIDENCE

de régler un problème dans le magasin, d'enchaîner ensuite sur des réflexions sur la gouvernance en passant par des échanges avec des producteur·rices sur les quantités à livrer. Un grand merci à elleux pour leur engagement depuis toutes ces années !

Que s'est-il passé cette année pour qu'on fasse ces résultats ?

Cette année a été une année de grosse activité en magasin : nous avons battu des records de participation et de chiffre d'affaires, le comité accueil a tourné à plein régime avec des réunions d'accueil régulièrement complètes, les salarié·es et les personnes en créneaux magasin ont géré 20 % de marchandises en plus dans le magasin.

A Noël, les précommandes ont fait un carton, puis nous avons enchaîné sur des records de fréquentation en mars, avril, mai : plus de 1 700 personnes sont venues faire leurs courses chaque mois !

Cette année fut aussi le démarrage de l'expérimentation Territoires à VivreS, l'expérimentation de caisse commune alimentaire. Chaque mois, les personnes contribuent à hauteur de leurs moyens et reçoivent 100 MonA (équivalent à 100 €) à dépenser en alimentation dans des lieux partenaires. La Cagette est l'un des principaux lieux partenaires : nous avons en effet près de 140 coops qui utilisent la MonA pour environ 20 000 € de chiffre d'affaires réalisé depuis février ! Mais Territoires à VivreS, ce n'est pas juste une histoire d'argent, c'est la question de l'accessibilité de l'alimentation au plus grand nombre, y compris aux publics en situation de précarité. Côté Cagette, cela pose comme enjeu l'inclusivité et notre capacité à accueillir et intégrer des personnes avec des profils plus divers que la·e coop lambda. À nous de savoir intégrer ces nouveaux publics pour transformer en réalité nos convictions.

À moi la retraite (... de la présidence...) !

Après 4 ans de présidence, je m'arrête là et je passe le témoin à la·e suivant·e. Je suis ravie d'avoir porté la responsabilité légale de La Cagette pendant ces 4 années, même si ça n'a pas été facile tous les jours (surtout pendant la crise du COVID).

C'est avec de la tristesse que je laisse ma place, car si je m'étais écoutée, je serais restée. Mais c'était plus important que je parte, car je crois qu'il est essentiel pour La Cagette de savoir renouveler la présidence. Je crois que c'est la clé pour que le projet reste éminemment collectif et ne bascule pas dans la main de quelques expert·es.

4 ans, c'est à la fois long et rien du tout. C'est le temps nécessaire pour connaître le sujet, bien comprendre la gouvernance et pouvoir garantir l'équilibre entre projet collectif et efficacité d'entreprise. Ce n'est rien du tout car à l'échelle de la gestion d'entreprise, de la maîtrise des enjeux et de la complexité du projet, cela passe comme un claquement de doigt.

Je suis triste, mais aussi apaisée : je pars en sachant que La Cagette est dans la meilleure santé de sa vie, savoir qu'il y a sans cesse de nouvelles énergies qui nous rejoignent, que nous avons pris, toustes ensemble, des habitudes de vie collectives et participatives. Et je crois que, dans un monde qui se crispe comme jamais, c'est peut-être ce que nous avons de plus précieux à La Cagette : s'accepter sans se juger, s'écouter sans être d'accord, décider sans s'engueuler.

Merci à toustes pour ces belles années, merci aux salarié·es, merci à la Table ronde, merci au comité suivi salarié·es (et spéciale dédicace à Cath).

Delphine Esselin
Présidente

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

LE SOCIÉTARIAT

Au 30 juin 2023, nous étions

4 207

membres de la coopérative, parmi lesquels :

67 %

ont été actifs pendant l'année écoulée.

Ils ont fait au moins un service dans l'année écoulée ou sont exemptés de service.



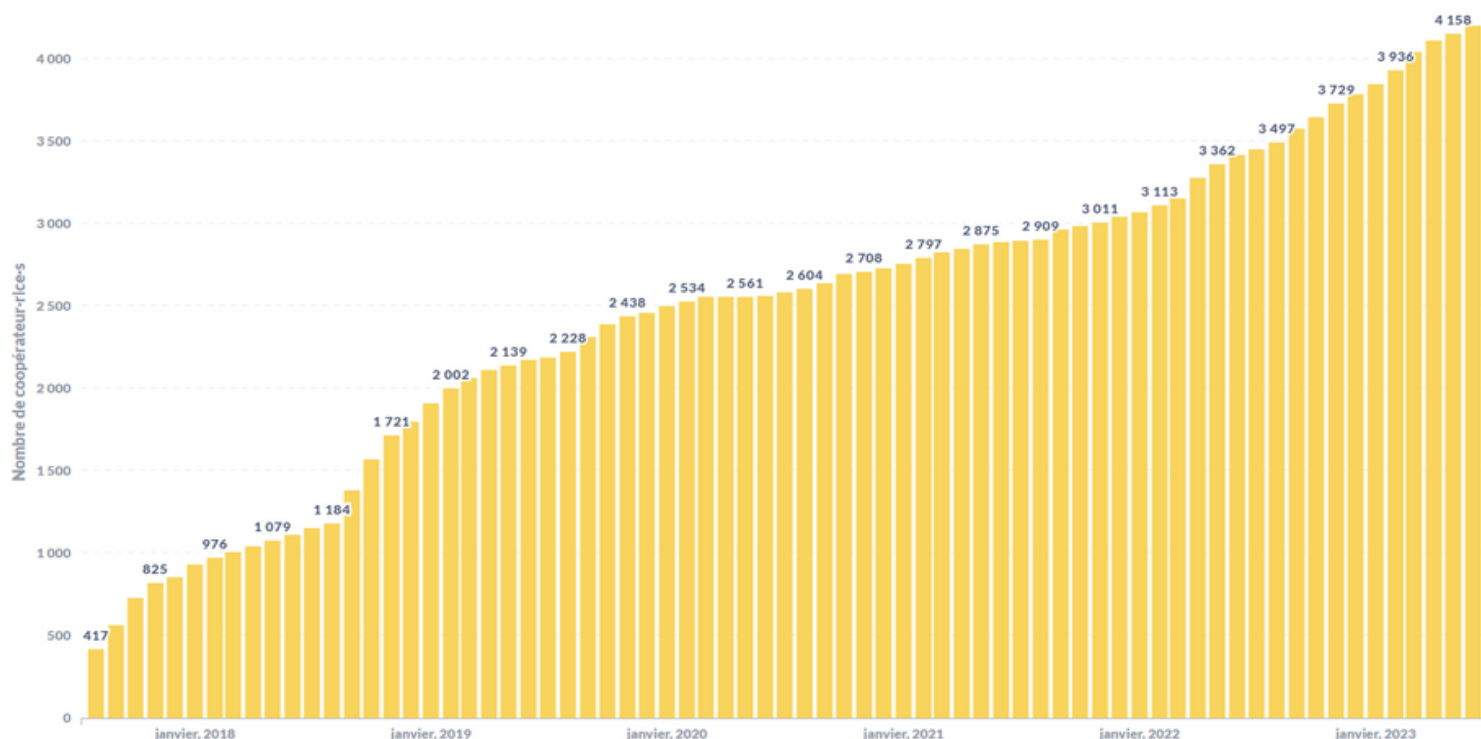
33 %

sont "partis" de La Cagette.*



*Soit ces personnes ont demandé à être désinscrites suite à un déménagement ou une autre raison personnelle, soit elles n'ont pas participé depuis plus d'un an et nous les avons donc considérées comme parties.

Ces personnes ne viennent plus à La Cagette mais possèdent toujours au moins une part sociale. Elles restent donc pleinement sociétaires et ont le droit de voter en Assemblée Générale.




Evolution du nombre de membres de la coopérative d'août 2017 à juin 2023. Données issues de Metabase/Odoo.

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

LA PARTICIPATION :

Parmi les membres qui ont été actifs pendant l'année écoulée :

59%  sont en binôme

67 % ont un statut leur permettant de faire des courses (à jour, en délai, exempté).

33 % ne peuvent pas faire de courses. Ils sont en statut **rattrapage** ou **désinscrit** : ils ont raté un ou plusieurs services et ne peuvent pour le moment plus faire leurs courses.



Que représente la participation des membres ? Une tentative d'évaluation (faite à la louche et à prendre avec des pincettes)



Durant l'année écoulée, les membres ont réalisé **11 169 services**, que ce soit dans le magasin ou en comité, soit l'équivalent de 17 personnes à temps plein. Notre équipe salariée est, quant à elle, composée de 7 personnes à temps plein.

Évaluer la répartition des tâches entre travail salarié et participation est une tâche ardue car il faut tenir compte d'un élément essentiel et difficilement quantifiable : la productivité. En effet, une heure de temps de travail salarié n'a pas la même efficacité qu'une heure de temps accomplie par un membre lors de son service en magasin.

En sortant notre plus grande louche et en considérant que les membres sont en moyenne moins productifs que les salarié-es, on peut dire que, à travers leurs heures de participation, **les membres ont accompli les 2/3 des tâches dans notre coopérative.**

LES DÉPARTS :

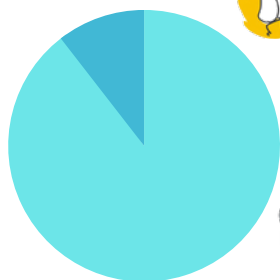


96

Nous avons dit au revoir à **96 personnes** qui ne font plus partie des membres car elles ne possèdent plus de parts sociales. Certaines ont demandé le remboursement de leurs parts et d'autres en ont fait don à la coopérative.

Lors de leur départ, nous proposons aux membres de remplir un questionnaire afin de comprendre leurs motivations.

Expérience à La Cagette
10.5%



Changement de situation personnelle
89.5%



10,5 % des personnes évoquent une insatisfaction liée à leur expérience à La Cagette. 89,5 % des personnes ont eu un changement dans leur situation personnelle (majoritairement un déménagement ou un changement de vie).

Parmi la petite proportion de personnes évoquant des sujets d'insatisfaction liés à leur expérience à La Cagette (10,5 %), on retrouve surtout des personnes trouvant que le magasin est trop loin ou mal situé, puis quelques personnes qui trouvent que les produits sont trop chers ou que l'ambiance ne leur convient pas.

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

LES ARRIVÉES :

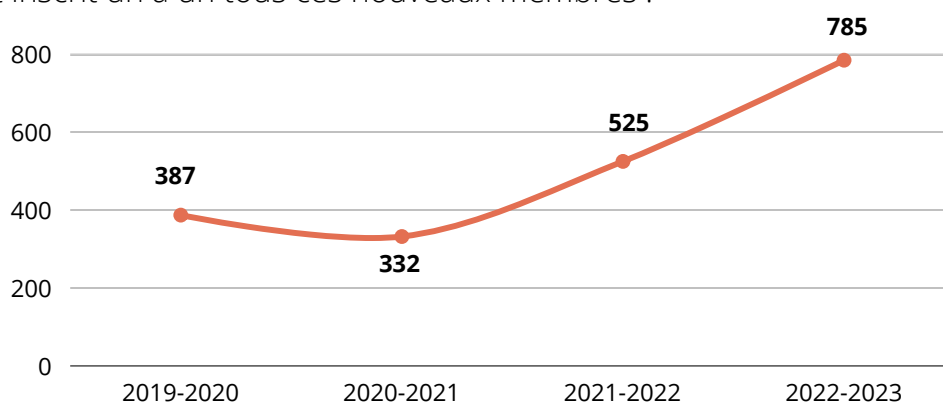


801

Dans l'année (entre le 01/07/2022 et le 30/06/2023), nous avons accueilli **801 nouveaux membres** (parmi ces 801 personnes, 16 sont également parties la même année, ce qui fait en réalité un solde de 785 nouvelles personnes).

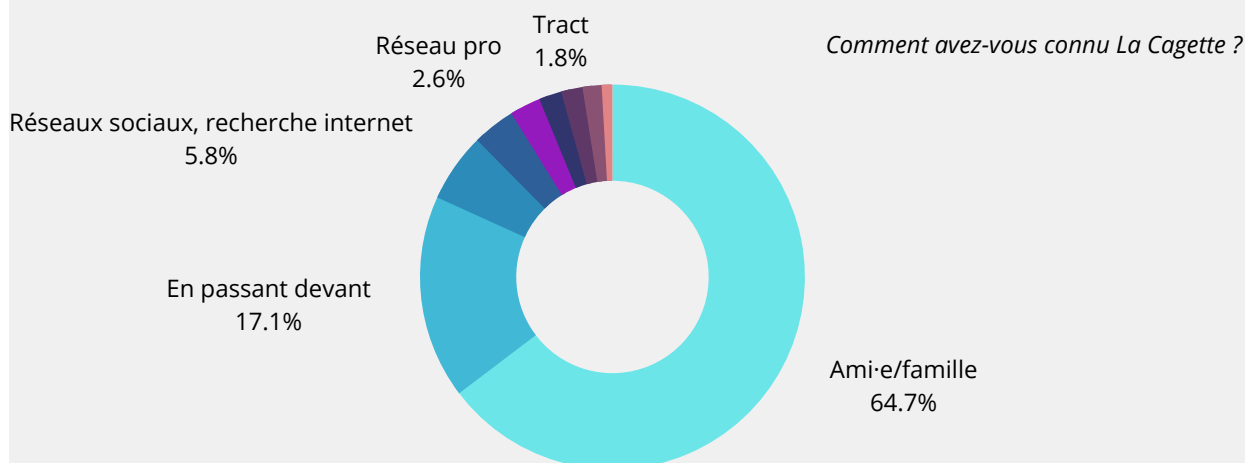
Ce grand nombre de nouveaux membres recrutés est le principal facteur explicatif de nos bons résultats économiques de l'année. En comparaison, les années précédentes nous avons recruté 525 (en 2022), 333 (en 2021) et 387 membres (en 2020).

Un grand merci au comité Accueil, qui a encore mérité ses lauriers cette année : le comité a organisé des réunions et inscrit un à un tous ces nouveaux membres !



Nombre de nouveaux membres nets par année. Données issues de Metabase/Odoo.

Comment les nouveaux membres arrivent à La Cagette ? (chiffres issus du formulaire d'inscription)



2 personnes sur 3 nous ont connu grâce aux bons conseils d'un·e proche, ajoutez à cela les réseaux professionnels des uns et des autres et on peut conclure que nous sommes extrêmement efficaces pour parler de La Cagette autour de nous. Et ça marche : nous avons recruté 801 nouveaux membres en 2023. Bravo à nous pour être les meilleur·es ambassadeur·rices de La Cagette !

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

PARTICIPATION DES MEMBRES DE LA MONA :

Depuis la mi-février, vous avez certainement dû constater l'apparition d'un nouveau moyen de paiement à la caisse : la MonA.

La MonA est la monnaie utilisée par les membres de la Caisse alimentaire commune de Montpellier, un magnifique projet citoyen que nous vous présentons au chapitre consacré au Comité Solidarité de ce rapport (page 23).

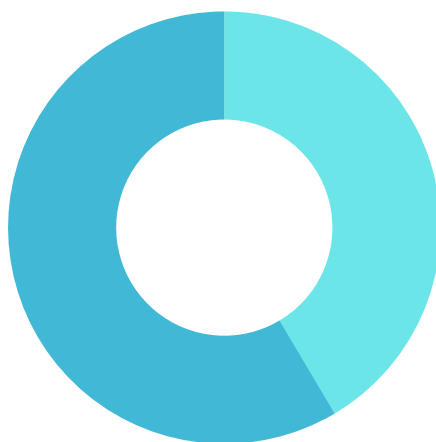
Fin juillet, il y avait **138 utilisateur·rices de MonA** à La Cagette qui ont réalisé plus de **800 passages en caisse**.

Parmi ces utilisateur·rices de MonA :

79 étaient déjà membres de La Cagette avant de s'inscrire à la Caisse Commune (59 %).



Anciens membres
58.5%

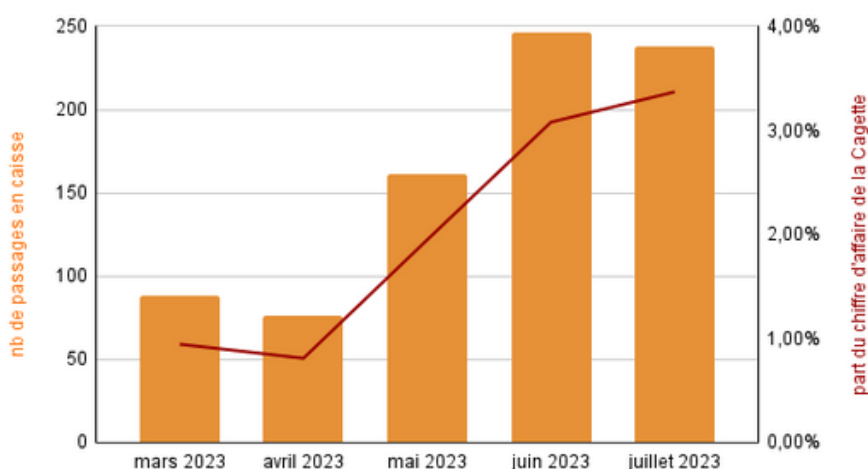


Nouveaux membres
41.5%



56 sont des nouveaux membres de la coopérative (41 %).

Suivi MonA



Au total, ce sont déjà 28 000 € TTC qui ont été dépensés en MonA depuis le mois de février.

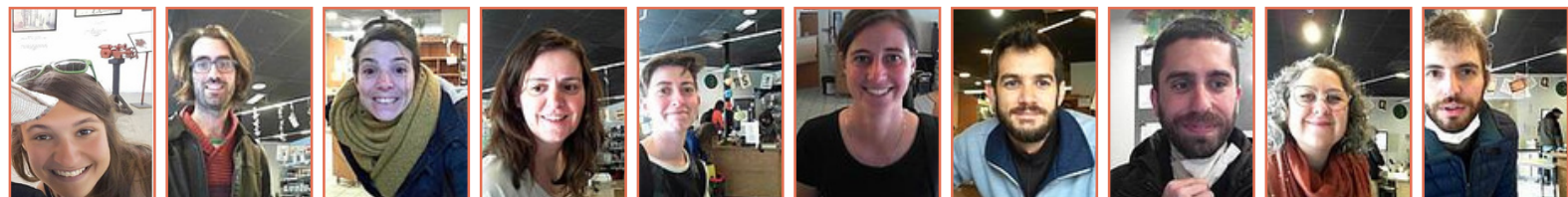
Au mois de juillet, les dépenses en MonA représentaient 3 % du chiffre d'affaires global, signe que l'expérimentation commence à prendre.

Part du CA et nombre de passages en caisse en MonA de mars à juillet 2023.

C'est une belle réussite pour La Cagette car cela nous ouvre à de nouveaux profils socio-culturels et permet à d'anciens membres dans une situation précaire de revenir et d'améliorer leur alimentation.

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

LES SALARIÉES



Marine Aboutaieb

Pierre-Luc Angles

Faustine Auzanneau

Chloé Bellue

Mailys Bertrand

Géraldine Cuilleret

Thibaud Gravez

Antonin Molino

Julie Rodriguez

Maxime Thoueille

RÉMUNÉRATION :



2 026 € bruts/mois
soit 1 600 € nets/mois



13ème mois (versé en 2 fois,
une fois fin novembre et une
fois fin mai)

CHRONOLOGIE DES CONDITIONS SALARIALES :

- **Novembre 2022** : Départ de Géraldine qui était en CDD de remplacement des congés paternité de Maxime et Thibaud. Départ de Julie en rupture conventionnelle. Versement de la moitié du 13ème mois.
- **Décembre 2022** : Recrutement de Pierre-Luc en CDI pour remplacer Julie.
- **Février 2023** : Augmentation de 112,23 € bruts, soit un salaire de 1982,67 € bruts/mois par salarié-e en raison de la modification de la convention collective, en lien avec l'inflation.
- **Mars 2023** : Recrutement de Mailys en CDD pour 8 mois. Elle remplace Marine puis Faustine jusqu'à leur retour de congés.
- **Avril 2023** : Lancement du chantier "Plan de formation" qui sera intégré dans la politique salariale pour l'exercice suivant.
- **Mai 2023** : Versement de la moitié du 13ème mois.
- **Juin 2023** : Augmentation de 43,62 € bruts, soit un salaire de 2 026,29 € bruts/mois par salarié-e en raison de la modification de la convention collective, en lien avec l'inflation. Versement d'une prime de 1 000 € par salarié-e suite à une proposition du comité Suivi salarié-es, en lien avec les bons résultats économiques de l'année et l'objectif à moyen terme d'atteindre un revenu équivalent au revenu médian (actuellement il est de 1 850€ net d'impôts par mois).

COMMENT SE PRENNENT LES DÉCISIONS ?

UNE GESTION OUVERTE AUX MEMBRES

Pour rappel, les règles de fonctionnement de La Cagette sont expliquées dans deux documents essentiels : les statuts et le règlement intérieur (le « Manuel des membres »), téléchargeables sur le site de La Cagette.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE :



Le but de notre mode de fonctionnement est d'inciter les membres à prendre des missions dans la gestion de la coopérative, avec comme ambition l'essor d'une démocratie plus participative et moins représentative. Bien sûr, pour des raisons légales nous avons besoin d'élire en assemblée générale une présidence, et nous votons les orientations pour connaître notre chemin collectif.

Néanmoins, plus nous serons nombreuses·x à partager ces missions et à nous investir dans les comités, moins le pouvoir sera centralisé et plus la coopérative ressemblera à ses membres. Il ne s'agit pas de créer une assemblée générale permanente mais de découper le projet en autant de petites portions qu'il y a de volontaires afin d'être à la fois efficaces et démocratiques. Alors, rejoignez-nous dans les comités, prenez part à la construction du projet et retrouvez le contact des responsables ou référent·es des comités qui vous intéressent sur le site de La Cagette ! Voilà ci-dessous comment cela fonctionne.

ORGANISATION DES COMITÉS :



Les comités regroupent les individus concernés par une thématique.

Les comités se réunissent à la fréquence qui leur semble nécessaire pour accomplir leurs missions.

Les comités sont tous animés par un·e "responsable" et un·e "référent·e".

Comme son nom l'indique, la personne responsable de comité est responsable de l'accomplissement des missions de son comité. Elle doit en rendre compte auprès de l'instance supérieure c'est-à-dire le comité auquel elle est rattachée s'il s'agit d'un sous-comité, ou bien la Table ronde s'il s'agit d'un comité "classique".

La personne référente représente les membres du comité auprès de l'instance supérieure. Elle fait remonter leurs problématiques.

Il existe les **comités permanents**, qui portent des missions essentielles à la survie de La Cagette, et les **comités projet** qui portent des missions ponctuelles.

ORGANISATION DE LA TABLE RONDE :



La Table ronde est la réunion des responsables et référent·es des comités permanents, des salarié·es et de la présidence. Sont également présent·es les responsables et référent·es des comités projets invités. Tous les autres membres sont bienvenus en tant que spectateurs.

Elle se réunit tous les jeudi soirs de 17h à 19h dans les bureaux de la rue Castilhon.

Suite à une rétrospective sur notre fonctionnement à l'hiver 2023, nous sommes en train de mettre en place une nouvelle formule avec des Tables rondes opérationnelles dédiées aux sujets du quotidien et une Table ronde stratégique en début de mois dont l'objectif sera de suivre l'avancée du programme voté en AG.

COMMENT SE PRENNENT LES DÉCISIONS ?

LES TEMPS ET OUTILS COLLECTIFS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :



Tous les ans, l'Assemblée Générale est le temps collectif qui rassemble le plus de sociétaires. Après deux années en distanciel pour cause de pandémie, nous avons pu en novembre 2022 nous réunir de nouveau en présentiel à la fac de théologie de Montpellier.

Nous en avons profité pour animer 3 ateliers en amont de l'Assemblée Générale "officielle" :

- Un atelier sur le bilan comptable pour mieux comprendre les enjeux économiques de La Cagette
- Un atelier sur le programme 2022 / 2023 qui était porté cette année par Delphine Esselin, candidate de la Table Ronde à la présidence de La Cagette.
- Un atelier sur "comment s'impliquer dans la gouvernance de La Cagette", pour mieux comprendre notre fonctionnement interne

C'est le comité Cagette du Futur qui a assuré la logistique et l'animation de cette partie de la journée.

L'Assemblée Générale a ensuite donné lieu au vote des résolutions qui étaient à l'ordre du jour, envoyées par convocation à l'ensemble des sociétaires. 262 personnes étaient présentes ou représentées cette année.

LA JOURNÉE D'ÉTÉ :



Le comité Cagette du Futur (ou "Turfu") a proposé cette année une Journée d'été ouverte à tou-te-s les membres de La Cagette pour leur permettre de proposer de nouveaux projets pour cette nouvelle année et encourager de nouvelles personnes à rejoindre les comités existants. Un grand travail en amont a été réalisé pour organiser la journée et pour la promouvoir !



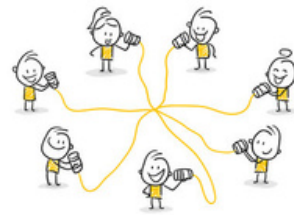
La journée d'été s'est tenue le dimanche 18 juin 2023 dans les locaux de l'Institut protestant de Théologie, pas loin du magasin, et s'est suivie d'un événement festif. Pour le matin, le Turfu a créé un atelier bilan et perspectives destiné à chaque comité. Les membres des comités étaient invités à venir travailler devant une superbe affiche en forme d'arbre. L'après-midi, près de 70 personnes ont participé à un forum ouvert, format d'animation qui permet de faire émerger de nouvelles idées et envies par petits groupes.

Les comptes-rendus des discussions ont été publiés sur OpenBar, la plateforme collaborative libre interne à La Cagette, disponible à l'adresse <https://openbar.lacagette-coop.fr>.

Certaines de ces discussions se sont traduites en projets concrets que vous retrouverez dans le programme de la Table Ronde pour l'année 2023 / 2024.

COMMENT SE PRENNENT LES DÉCISIONS ?

LA PLATEFORME OPEN BAR :



OpenBar est une plateforme collaborative libre interne à La Cagette similaire à un forum internet. Elle est disponible à l'adresse <https://openbar.lacagette-coop.fr> et accessible sur le site de La Cagette (cliquez sur "Espace membre", puis sur "OpenBar : Posez vos questions !") en utilisant vos identifiants personnels de La Cagette (adresse électronique et date de naissance).

Cette plateforme est un lieu d'échange pour que chacun·e puisse remonter ses questions et ses idées afin d'impulser de nouvelles réflexions à La Cagette. Un système de vote permet également de plébisciter les sujets.

Nous l'avons utilisé dans le cadre de la journée d'été pour que les comptes-rendus des discussions du Forum Ouvert y soient publiés. Un coopérateur en assure actuellement la modération et des pistes de développement de cet outil sont dans les tuyaux.

OpenBar La Cagette

Questions Mots clés Catégories Ecrire sur un sujet Liste des coopérateures Réglages du forum

Questions et réponses récentes

- 2** Discussion sur l'Association "Les Ami-e-s de la Cagette" - Conte et Atelier Cuisine
répondu par Olivier315 #Banane power (350 points) 29 août dans Journée d'été 2023
journeete2023 lesamisdelacagette immomentcuisine conte
- 1** Comment développer la qualité relationnelle à la Cagette?
répondu par CharlesG #Cacahuete accomplie (600 points) 28 juillet dans Journée d'été 2023
qualite relationnelle mediation entente prevention
- 1** Rendre lisible et accessible l'organisation de la cagette
répondu par Delphine E #Petit tofu (240 points) 27 juillet dans Journée d'été 2023
gouvernance journeete2023
- 1** Fracture Numérique - Site Internet - Mieux Communiquer
répondu par CharlesG #Cacahuete accomplie (600 points) 25 juillet dans Journée d'été 2023
fracturenumerique site communication fracture numerique
- 1** Comment améliorer le poste d'Accueil en magasin ?
répondu par CharlesG #Cacahuete accomplie (600 points) 25 juillet dans Journée d'été 2023
accueilmagasin convivialite accueil journeete2023

Bienvenue sur OpenBar La Cagette, le forum qui rassemble les coopérateures de la Cagette.

Catégories

- Alimentation générale (2)
- Gamme du magasin (0)
- Services en magasin (3)
- Comités (0)
- Gouvernance (0)
- Idees d'amélioration (2)
- Journée d'été 2022 (7)
- Journée d'été 2023 (9)

L'APPROVISIONNEMENT

LES ACHATS



Au cours de l'année écoulée, La Cagette a acheté pour **2 397 510 € HT** de marchandises auprès de **113 fournisseurs**.

29

84

grossistes,
intermédiaires et
distributeurs

producteurs et productrices
en direct



1 476 800 € HT (62 %)

grossistes, intermédiaires et
distributeurs

920 710 € HT (38 %)

producteurs et productrices
en direct



Remarque : la distinction entre “grossiste/intermédiaire/distributeur” et “producteur·ice en direct” est parfois arbitraire. Souvent, on identifie clairement la catégorie à laquelle appartient un fournisseur (par exemple, un maraîcher ou une éleveuse sont clairement des producteur·ices) ; en revanche, que penser lorsque nous travaillons en direct avec une usine ou un atelier de transformation ? En définitive, les graphiques présentés ici montrent des grandes masses mais il ne faut pas les prendre pour une réalité absolue.

Artisans, ateliers
10.6%

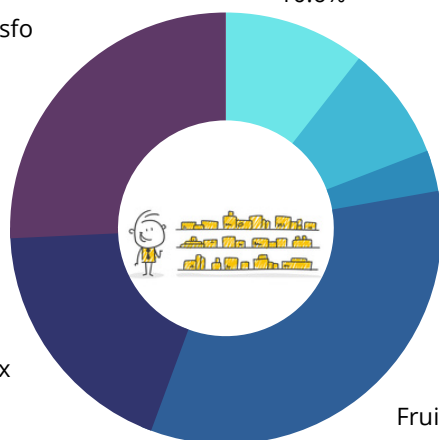
Usine de transfo
25.7%

Boissons
8.6%

Boulangers
3.1%

Produits animaux
18.6%

Fruits et Légumes
33.4%



Ventilation des achats HT 2022-2023 par type de produits.

Cette année, ce sont **920 710 € HT** que nous avons collectivement dépensé dans des filières directes ! Agriculteur·rices, éleveur·ses, artisan·es, petites usines de transformation, à qui nous achetons à des conditions avantageuses, en leur évitant de subir la négociation commerciale avec les centrales d'achat.

C'est l'une des plus belles réussites de La Cagette que de permettre à nos 84 producteur·rices de garder pour elle·ux l'intégralité de la marge qui aurait pu être ponctionnée par un intermédiaire dans un autre circuit de distribution.

Que représentent nos achats en direct ?

920 710 € d'achats en direct à des producteur·rices, qu'est-ce que cela représente ? Est-ce peu ou non ?

C'est assez peu si l'on considère que plus de la majorité de la marchandise vendue à La Cagette provient de grossistes (62 %) mais en même temps c'est normal : La Cagette a vocation à **donner accès à une gamme complète de produits et ainsi permettre aux gens d'éviter les grandes surfaces**. Or, une grande part des produits de grande consommation ne sont pas locaux (épicerie, produits cosmétiques, bananes, chocolat, café et tant d'autres) et ne pourraient pas l'être pour toutes sortes de raisons (climat, écosystème, etc.). De plus, si nous voulions réduire notre diversité alimentaire pour ne manger que des produits locaux, *"la surface agricole de l'Hérault ne suffirait pas, loin s'en faut et même en prenant des hypothèses de réduction du gaspillage et de la consommation de produits animaux, à nourrir toute la population de l'agglomération"* (N. Bricas, Cirad, voir référence en bas de cet article). Qu'on le veuille ou non, une proportion importante de nos "besoins" n'est accessible que via des intermédiaires.

Plutôt que de nous arc-bouter sur des principes (circuits courts, localisme), nous essayons donc de tenir la corde par les deux bouts : **réunir le plus de personnes possible**, avec leurs habitudes alimentaires différentes, leurs moyens financiers différents, et parallèlement leur permettre de dépenser leur argent en dehors des réseaux de la grande distribution.

Nous créons du même coup de nouveaux débouchés rémunérateurs pour des filières vertueuses.

Nous évitons ainsi de tomber dans le piège de l'épicerie zéro déchets, 100 % locale, bio, réservée à celles et ceux qui ont les moyens de se payer leurs idéaux.

En revanche, nous trouvons intéressant d'acheter des produits "en direct" aux producteurs et productrices dès que c'est possible. Cela permet effectivement de leur réserver une part, la plus importante possible, de la valeur produite.

Si l'on compare aux ratios des autres supermarchés, **nos 30 % d'achats en direct sont une proportion énorme** : la plupart des magasins franchisés passent l'intégralité de leurs commandes auprès de leur centrale d'achat. Certains ont un contrat de franchise qui leur permet d'acheter une toute petite part de leurs marchandises en dehors de leur centrale d'achat mais cela reste ultra minoritaire.

Acheter **920 710 € à 84 producteur·rices**, c'est aussi un choix difficile car cela augmente considérablement la quantité de travail que nous devons accomplir : cela multiplie les commandes, les livraisons, le suivi qualité, la facturation et le potentiel d'erreurs commises par nous et par elles et eux à chaque étape.

À l'inverse, acheter à des intermédiaires, c'est commander plusieurs dizaines, voire centaines de références en même temps avec des services logistiques et comptables efficaces derrière. C'est simple et efficace !

Il faut enfin faire la part des choses entre centrale d'achat de la grande distribution et "intermédiaire". Certains intermédiaires font un travail exceptionnel (Scop Epice, Agrosourcing...) et il ne faut pas tomber dans les pièges du localisme ou de la "légumisation" des débats sur l'alimentation. Nous vous invitons à ce propos à lire les travaux de Nicolas Bricas (du Cirad de Montpellier) : interview *"Le tout local est-il un piège ?"* consultable sur le site www.agrobiosciences.org.

Et pour aller plus loin, le chapitre "Prendre ses distances avec le local ?" de l'ouvrage collectif, *Une écologie de l'alimentation*. In Bricas N., Conaré D. et Walser M. (Dir.), Éditions Quae, pp. 225-236.

L'APPROVISIONNEMENT

LES VENTES

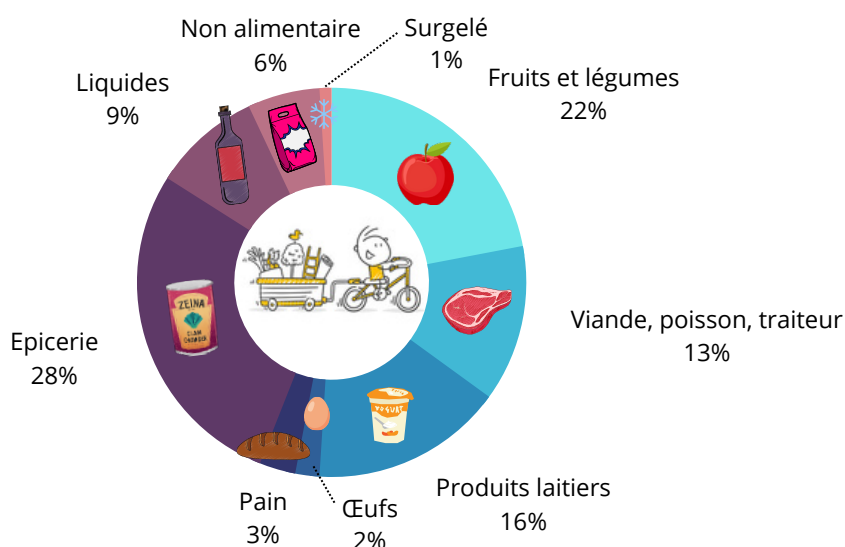
Chiffre d'affaires : **2,875** millions € HT de marchandises

Depuis sa création en 2017, La Cagette a déjà cumulé **plus de 13 millions d'€ TTC de ventes**.



Une somme d'argent qui a échappé aux dividendes de la grande distribution et que nous avons décidé collectivement de rediriger autant que possible vers des filières de production respectueuses de l'environnement et du travail des producteur·rices.

Comment est composé notre caddie moyen ?



Répartition des ventes par rayon (en chiffre d'affaires HT annuel).

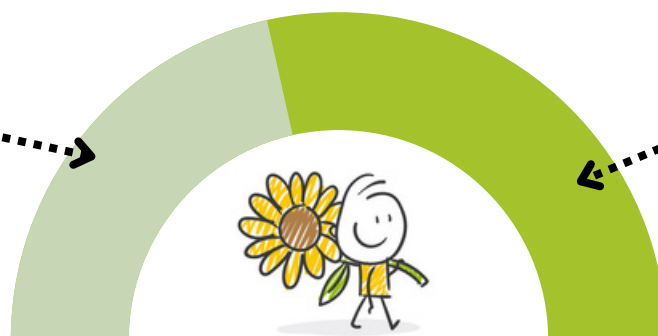
Nos 10 meilleures ventes (en quantité vendue)



1. Gros œufs : 24 011 unités
2. Pommes bio : 14 569 kg
3. Bananes bio : 10 811 kg
4. Pommes de terre bio : 9 555 kg
5. Carottes lavées bio : 9 531 kg
6. Salades bio : 9 377 unités
7. Boîtes de 6 œufs plein air : 8 740 unités
8. Oranges bio : 8 574 kg
9. Courgettes bio : 8 058 kg
10. Concombres lisses bio : 7 129 unités

Répartition des ventes conventionnel / bio

43 %
Conventionnel



57 %
Bio

Répartition des ventes bio/conventionnel (en chiffre d'affaires HT annuel).

COÛTS DE PRODUCTION ET PRIX DE VENTE :

Comme tous les ans, nous proposons à nos producteurs et productrices de communiquer auprès de nos membres. Cette année, la Condamine s'est emparée de la proposition pour publier l'article ci-dessous.

La Ferme Urbaine Collective de la Condamine est l'une des trois exploitations maraîchères auprès de qui La Cagette achète des légumes en direct, tout au long de l'année, de manière planifiée. Elle a la particularité d'être située sur la commune de Montpellier.

Témoignage de la Ferme Urbaine Collective de la Condamine



Augmentation de nos coûts de production :

Voici quelques chiffres qui montrent l'augmentation de nos "charges" et matières premières :

- **Le compost et le fumier** : le prix a augmenté de 100 % entre 2020 et 2023.
- **Le terreau** : le prix a augmenté en moyenne de 25 % entre 2020 et 2022.
- **Les fertilisants certifiés bio** : augmentations de 39 % entre 2019 et 2022, puis de 59 % entre 2020 à 2023. Nous avons dû changer de fournisseur malgré l'excellente qualité de leurs fertilisants. Les prix de notre nouveau fournisseur subissent tout de même une augmentation, de 12,6 % en 7 mois. Par ailleurs, les quelques fournisseurs étant susceptibles de nous livrer à Montpellier sont régulièrement en rupture sur la majorité de leur gamme. Ces phénomènes touchent également les fertilisants minéraux et de synthèse utilisés en agriculture conventionnelle. Face à ces contraintes, des producteur·trices compensent en se fournissant en fertilisants organiques et accentuent ainsi la pression sur leur prix.
- **Les graines/semences** : nous constatons une augmentation moyenne de 12 %.
- **Les plants** : nous estimons que l'augmentation se situe entre 20 et 30 %.
- **Le gasoil** : nous en consommons peu mais en avons besoin pour livrer La Cagette et faire fonctionner notre tracteur lorsque c'est nécessaire. 31% d'augmentation.
- **Le SMIC** : 13,5 % d'augmentation entre 2020 et 2023.
- **Les équipements et outillages** : pas de chiffres précis mais la tendance est là aussi largement à l'augmentation (tondeuses, motoculteurs, microtracteur, débroussailleuses, tronçonneuses, etc.).

Évolution de nos prix de vente à La Cagette :

La plupart de nos prix sont restés stables, certains (rares) ont monté et d'autres ont même diminué. Quoi qu'il en soit, nous ne répercutons pas l'augmentation forte et continue de nos coûts de production sur nos prix de ventes, et voilà pourquoi :

Nous sommes contraints de nous adapter aux prix moyens constatés en France et même de nous aligner sur des "fourchettes basses" du secteur, sous peine de ne pas écouler nos produits. La production maraîchère bio et en circuit court est relativement abondante dans notre région et nous ne pouvons pas nous permettre de rester avec nos légumes sur les bras. Nous avons parfois le sentiment que les producteurs s'auto-dévalorisent en tirant les tarifs vers le bas et cela crée une spirale négative pour tout le monde.

En définitive, nous n'avons donc pas d'autres solutions que de nous adapter à cet état de fait, de maximiser nos rendements, augmenter notre productivité, tout en économisant sur les moyens. Ce n'est pas un contexte favorable pour le secteur du maraîchage biologique et ces conditions ne risquent pas de rendre le maraîchage bio attractif. C'est un désastre si on considère que la France a besoin d'attirer des centaines de milliers de nouvelles et nouveaux agriculteur·trices pour adapter son modèle à la crise climatique.



QUEL EST L'IMPACT DE L'INFLATION À LA CAGETTE ?



Comme vous le savez, l'inflation est très présente en ce moment. En France, les prix de l'alimentation ont augmenté de 12,7% entre juillet 2022 et 2023 et même de 20 % sur deux ans. Cette inflation explique-t-elle la hausse du chiffre d'affaires de La Cagette ?

Il est difficile de caractériser l'impact réel de l'inflation sur les achats à La Cagette et sur le résultat économique dont vous trouverez l'analyse ci-après. Clairement, nous avons vu les prix augmenter à plusieurs reprises chez nos principaux grossistes sur cet exercice. D'abord en juillet 2022 puis en octobre 2022 puis en janvier et février 2023. Et c'était à chaque fois des augmentations conséquentes, avec le même paradigme : les meilleures ventes ont vu leur prix augmenter moins vite que les produits à faible rotation. C'est assez logique vu la différence de quantité produite.

Si on regarde 3 indicateurs-clés qui pourraient caractériser l'inflation, on remarque que :

1. **Le nombre d'articles acheté par personne et par mois a diminué** cette année, passant de **50** à **46**. Nous avons donc acheté un peu moins d'articles. La part du bio dans le chiffre d'affaires a d'ailleurs diminué de 10 points par rapport à l'année dernière, signe que nous devons en partie nous rabattre sur des produits moins chers.
2. **Le prix moyen par article a légèrement augmenté**, passant de **3,21 €** à **3,37 €**. C'est une augmentation de 5 %, qui vaut ce qu'elle vaut, et qui pourrait expliquer la diminution du nombre d'articles dans nos paniers mensuels.
3. Quant à lui, **le panier moyen mensuel diminue**, passant de **160 €** à **156 €**. C'est une baisse de 2,7 %, qui corrèle les deux indicateurs ci-dessus. Individuellement, nous dépensons donc un peu moins d'argent à La Cagette.

	2021-2022	2022-2023
Nombre mensuel d'articles par personne	49,9 articles	46,3 articles
Prix moyen par article	3,21 €	3,37 €
Panier moyen mensuel	160 €	156 €

Conclusion : il semble que les bons résultats économiques de La Cagette soient plus liés à l'augmentation du nombre de membres. En effet, les indicateurs présentés ont tendance à montrer que l'inflation nous fait diminuer notre volume d'achat et notre panier moyen. Si notre chiffre d'affaires global augmente, c'est donc en raison de l'augmentation du nombre d'acheteurs et acheteuses, et non en raison de l'inflation.



L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ANALYSE DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

L'activité économique de La Cagette, c'est la vente de marchandises à destination de ses membres. Toutes les valeurs mentionnées ci-après sont des valeurs hors taxe. Le bilan et le compte de résultat sont envoyés avec ce rapport d'activité.



Résultat : 44 066 € (14 650 € l'année dernière)

Nous avons réalisé une très belle année récompensée par ce résultat 3 fois supérieur à l'année dernière. C'est le fruit d'un travail collectif qui a vu le nombre d'acheteur-euses augmenter de 300 personnes, dans la continuité de notre campagne de recrutement lancée au printemps 2022. Ce résultat montre également la stabilité de notre projet. Année après année, nous suivons avec attention la santé économique et financière de notre coopérative pour ajuster au mieux nos charges et nos investissements.



Chiffre d'affaires : 2 874 605 € (+ 21,54 % par rapport à l'année dernière)

Nous avons vendu environ 500 000 € de marchandises de plus que l'année dernière, soit une croissance de 21,54 % ! Au regard du marché de la distribution alimentaire bio qui est en baisse et de l'inflation généralisée qui crispe la part allouée à la consommation alimentaire, ce chiffre est exceptionnel et montre tout l'intérêt de notre modèle coopératif et participatif.



Taux de marge commerciale réelle : 19,70 % (20,82 % l'année dernière)

Le taux de marge est en baisse, revenant plutôt à notre moyenne des années précédentes. Est-ce donc que l'année dernière était une anomalie ? En fait, nous avons retrouvé des factures fin septembre 2022 qui auraient dû être comptabilisées dans l'exercice précédent pour un montant de 8 000 €. En retranchant ces 8 000 €, nous serions donc à 20 % de taux de marge cette année ce qui est normal et l'année dernière, nous aurions dû être autour de 20,5 %, ce qui reste assez exceptionnel ! Pour rappel, la marge commerciale théorique est toujours de 23 % à La Cagette (c'est la différence entre le prix d'achat et le prix de vente dans le magasin). Cependant en raison des pertes, des ventes à -20 % ou -50 %, des vols, des erreurs de pesée et de caisse, de mise à jour de prix et de facturation, la marge réelle est toujours inférieure à cette marge théorique de 23 %.



Taux de démarque : 3,30 % (2,18 % l'année dernière)

C'est la différence entre le taux de marge théorique (23 %) et le taux de marge réelle (19,70 %). C'est ce qu'on appelle aussi dans le langage commun nos pertes. Ce taux est plus élevé que l'année dernière mais au regard de l'explication ci-dessus, il est surestimé et reste dans notre moyenne des années précédentes, autour de 3 %. Nous portons une attention très particulière à cet indicateur et nous agissons au quotidien pour l'améliorer.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Charges d'exploitation (hors achat de marchandises) : 464 280 € (+ 12,55 %)

Les charges connaissent une hausse assez nette. Cette augmentation s'explique par :

- Une augmentation conséquente de la **masse salariale** (+ 19,77 %) : avec l'inflation, notre Convention Collective Nationale du Personnel des Coopératives de Consommation (IDCC 179) a revu en janvier et en juin les grilles salariales. De plus, nous avons rémunéré la présidence pour la première fois à hauteur de 300 € net par mois (coût pour la coopérative : 6 800€) et une prime de 1 000 € par salarié-e a été octroyée en fin d'exercice.
- Les **cotisations sociales** ont augmenté conjointement aux augmentations salariales (+ 17,40 %).
- Nos **charges externes** (loyer, électricité, eau, téléphonie, achat de petit matériel, etc.) n'ont augmenté "que" de 6,10 %. Nous avons maîtrisé l'augmentation de ces postes de dépenses malgré l'inflation : à l'annonce de l'augmentation du prix de l'électricité, nous avons étudié notre consommation et nous avons décidé de changer notre compteur électrique. La puissance de celui-ci était en effet surdimensionnée par rapport à nos besoins, ce qui nous permet de payer moins cher le kWh électrique ainsi que l'abonnement.



Trésorerie : 365 521 € (+ 58,83 %)

Elle est en forte hausse par rapport à l'année dernière (230 130 €). Vu que nous payons les marchandises globalement à 30 jours (sauf pour les fournisseurs locaux qui sont payés le plus vite possible) et que les marchandises sont achetées par les membres dès leur arrivée en magasin, cela explique notre solde toujours très positif. Ce montant de trésorerie nous permet de tenir actuellement 5 à 6 mois de charges en cas de gros pépin. Nous continuons à suivre de près cet indicateur-clé.



Capitaux propres : 385 396 € (+ 1,35 %)

Les ressources financières de l'entreprise, ou capitaux propres, se sont élevées à 385 396 €, soit une légère augmentation de 1,35 % par rapport à l'année précédente. Bien que notre capital social ait diminué d'environ 10 000 €, notre très bon résultat net a compensé cette légère baisse.



Capital social : 331 430 € (- 3,65 %)

La baisse du capital social se poursuit et devrait continuer dans les années à venir. Bien que 785 nouveaux et nouvelles coopérateur-ices se soient inscrit-es (contre 525 l'année précédente), cela n'a pas suffi à compenser les départs. Cette année, il y a eu 970 annulations de parts sociales (don et remboursement). Le nombre de démissionnaires est légèrement inférieur à celui de l'année dernière, avec 96 personnes quittant le projet contre 104 l'année précédente. Plusieurs personnes détenant 100 parts ont demandé un remboursement et, comme la plupart des nouveaux membres, ne conservent plus qu'une seule part à 10€.

Cette légère diminution du capital social n'est pas une mauvaise chose. Au début du projet, 137 personnes ont investi plus de 100 €, et 39 personnes détenaient 44 % du capital. Désormais, les 122 personnes restantes qui ont investi plus de 100 € ne détiennent plus que 26 % du capital.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

VALEUR DE REMBOURSEMENT DE LA PART

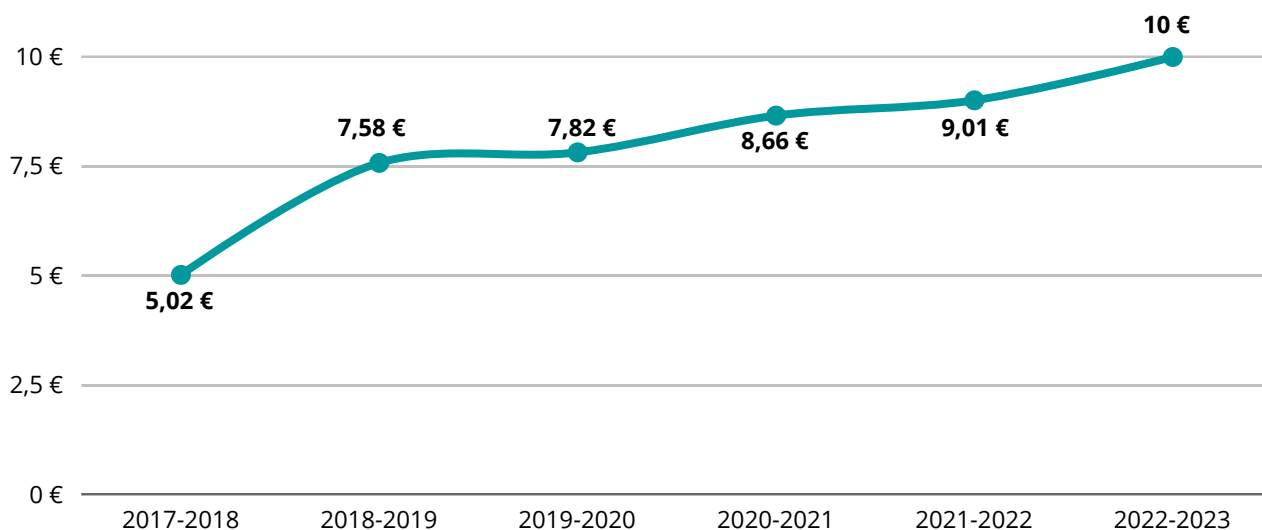
La valeur initiale d'une part sociale est la valeur d'émission et celle-ci est fixe. À La Cagette, elle est d'un montant de 10 €. C'est-à-dire que les nouveaux coopérateur-rices qui souhaitent rejoindre La Cagette paieront toujours 10 € pour une part sociale.

La valeur de remboursement est, quant à elle, variable et dépend de la santé financière de l'entreprise. Si l'entreprise fait du déficit, ce risque est porté par tous les membres. Le montant du déficit est divisé par le nombre de parts sociales en circulation, ce qui constitue la décote. Le montant de remboursement de la part sociale est donc "10 € - la décote".

La première année, nous avons fait un déficit de 115 076 €. Depuis, les nouvelles souscriptions, et les résultats positifs des 5 dernières années (40 050 € en 2018-2019, 2 719 € en 2019-2020, 25 320 € en 2020-2021, 14 650 € en 2022-2023 et 44 066 € cette année) nous ont permis de rembourser l'intégralité de ce déficit, qui a eu pour effet de faire remonter la valeur de remboursement de la part sociale à 10 € au 30 juin 2023 !



A l'ouverture de La Cagette en 2017, nous espérions faire remonter cette valeur jusqu'à 10 € en 5 ans... Et bien c'est fait au terme de la cinquième année !!



Évolution de la valeur de la part sociale de 2018 à 2023.

Chaque année, un programme annuel est conçu par les membres des comités, les personnes ayant participé à la Journée d'été et les membres de la Table ronde. Il permet de fixer collectivement les priorités de l'année.

Pour l'année 2022-2023, nous avons travaillé sur 8 projets. Vous en trouverez le bilan dans les pages ci-dessous.



MIEUX CONNAITRE NOS FILIERES D'APPROVISIONNEMENT

UN PROJET QUI N'A PAS (ENCORE) ABOUTI !

Nous entendons régulièrement le fait qu'acheter en direct aux producteurs et productrices, c'est bien. Mais on ne sait pas exactement en quoi, ou chacun l'explique à sa manière.

Est-ce la meilleure solution pour soutenir une agriculture respectueuse des humains et de la planète ? Fait-on payer un "prix juste" à nos membres ? N'y a-t-il pas d'autres filières plus recommandables, comme par exemple les associations de producteurs, les coopératives, les grossistes ?

Le projet est donc d'objectiver tout ça, d'explorer ces hypothèses afin de défendre notre démarche de soutien à l'agriculture de manière argumentée et cohérente. C'est un travail immense mais nous avons décidé de commencer par le début... :

ÉTUDIER LES PRIX DANS LA FILIÈRE MARAÎCHÈRE :

Le comité "Mieux connaître nos filières" a établi une méthodologie :

- Recueillir les grilles de tarif auprès de tous les types de vendeurs de fruits et légumes auprès desquels La Cagette se fournit (producteurs et grossistes)
- Comparer ces prix entre eux et avec le cours du marché de gros disponible sur le site France Agrimer.
- Essayer d'en tirer des conclusions sur les marges prélevées par les différents types d'acteurs.
- Organiser une discussion avec ces partenaires pour confronter nos résultats
- Présenter les résultats de l'étude aux membres de La Cagette en publiant des documents et éventuellement en organisant un événement de restitution.

Le projet est pour le moment en attente, faute de réponse de la part des producteur-rices. Nous les avons contactés à la pire période, pendant l'été, ce qui correspond à leur pic de production.

Mais nous ne perdons pas espoir d'obtenir des réponses et de pouvoir relancer ce travail. En attendant, c'est en *stand by*.

RENOUVELER LA TABLE RONDE

CONTEXTE :

Cette année, nous avons pour objectif de mieux faire connaître le fonctionnement de la Table ronde et d'y améliorer la participation.

Lorsque nous avons débuté ce projet, nous nous sommes aperçu·es que nous partions de très loin : en effet, suite à deux ans de COVID, la Table ronde s'était très peu renouvelée et nous avons pris des habitudes de fonctionnement pas accessibles aux personnes peu habituées de la Table ronde.

ACTIONS :

Voici nos principales réalisations :

Concernant la Table ronde dans son ensemble :

- Prise de conscience de l'étendue du décalage entre les habitué·es de la Table ronde et les participant·es occasionnel·les
- Rétrospective et échanges pour comprendre les freins permettant l'intégration de nouvelles personnes
- Identification d'axes d'amélioration :
 - Mettre en place un programme d'intégration pour les nouvelles et nouveaux arrivant·es en Table ronde
 - Démarrer un système de parrainage/marrainage pour que les nouveaux aient une personne-repère
 - Réviser le fonctionnement de la Table ronde pour le rendre plus accessible et transparent auprès des membres de la Table ronde et des comités. C'est surtout cet axe qui a été travaillé, avec l'expérimentation d'un nouveau mode de fonctionnement : exit les Tables rondes d'affinage et de triage, peu accessibles aux non initié·es, nous testons des Tables rondes opérationnelles (pour les sujets du quotidien) et des Tables rondes stratégiques (mensuelles pour suivre l'avancée du programme de l'année) !

Concernant la présidence :

- La rémunération pour l'exercice 2022/2023 a été validée en Assemblée Générale
- Rappel régulier de la nécessité de trouver une nouvelle personne et discussions informelles dans les comités : Sophie, du comité Solidarité, s'est montrée intéressée par la présidence (ouf !). Elle a ensuite fait les démarches pour rencontrer Catherine (ancienne présidente) et Delphine (présidente actuelle), les salarié·es et des membres de la Table Ronde. Elle est devenue référente du comité Solidarité, devenant ainsi officiellement membre de la Table Ronde.

Les points que nous n'avons pas traités faute de temps (et qu'on aurait aimé faire) : tout le travail de vulgarisation de notre gouvernance, la rédaction d'articles et de fiches pour communiquer dessus, notamment dans la Cagette Express et via OpenBar.

FAVORISER LA PARTICIPATION AU PROJET

Comité
Participation

CONTEXTE :

Notre projet est collectif, et pour rester collectif, nous avons besoin d'améliorer la participation des membres et leur attachement au projet.

Le constat général que nous avons fait l'an passé était que nous avons des difficultés à faire franchir des paliers d'engagement des coops qui font leur service (passer de faire son service en magasin à intégrer un comité par exemple).

Or, si la participation au projet est trop limitée, cela pose plusieurs problèmes : éloignement du projet, comités vieillissants, lassitude et démobilitation, centralisation des pouvoirs, etc.

Le comité Participation s'est alors saisi de cette problématique et a proposé un projet ayant pour objectif principal de favoriser l'implication des coopérateur·ices au sein des comités.

Pour cela nous avons identifié plusieurs axes de travail avec, pour chacun, plusieurs actions à mettre en œuvre et des sous-groupes dédiés à ces travaux :

NOS THÈMES DE TRAVAIL CETTE ANNÉE :

Un axe "faire émerger les besoins dans les comités"

Une réunion avec les différents membres des comités a été organisée au mois de mars 2023 afin de proposer un espace d'échange sur les difficultés rencontrées au sein des comités et réfléchir ensemble à des pistes d'action d'amélioration.

Un axe "recenser les outils et les diffuser"

Ce sous-groupe a répertorié les outils existants, ceux à mettre à jour et ceux à créer. Il a commencé à créer une boîte à outils.

Un axe "encourager l'apprentissage des membres des comités"

Constitution d'un sous-groupe courant avril et démarrage de l'élaboration d'un catalogue de formations en fonction des besoins identifiés au sein des comités.

Ce que l'on peut dire de manière générale, c'est que le comité Participation s'est bien étoffé cette année, passant de 5 personnes à une quinzaine. En ce début d'année, en tant que comité, nous avons eu besoin de repenser notre fonctionnement et notamment le travail en sous-groupe afin d'avoir le maximum de cohérence. Les projets en cours ne sont pas encore aboutis et vont se poursuivre tout au long de l'année qui vient.

Un indicateur de participation

+ 165 % de personnes en plus dans le créneau "service comité"
(de 48 personnes en juin 2022 à 127 en juillet 2023)

Cet indicateur ne dit pas tout car de nombreuses personnes sont dans les comités tout en conservant leur créneau magasin, et à l'inverse, beaucoup sont dans plusieurs comités à la fois. Mais cela montre une très nette progression de la participation des coopérateurs et coopératrices dans les comités. Bravo à tous·tes !

METTRE EN PLACE LA CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE

CONTEXTE :

Le comité Solidarité a pour mission de trouver des solutions afin de permettre à des personnes en situation de précarité de participer à La Cagette, comme tout un chacun. Il remplit ainsi l'un des trois principaux objectifs de la Coopérative.

Cette année, il s'est consacré entièrement à l'un des projets du programme : la mise en œuvre de la Caisse alimentaire commune de Montpellier - portée par le collectif Territoires à VivreS -, puis à l'accueil de ses participant·es à La Cagette.

La Caisse alimentaire commune de Montpellier, c'est quoi ?

Depuis février, une Caisse solidaire distribue 100 € par mois à des habitant·es de Montpellier à dépenser sur des produits alimentaires dans des points de vente conventionnés, dont La Cagette fait partie. Chaque participant·e cotise, de manière autodéterminée, à proportion de ses moyens et reçoit en retour 100 MonA (équivalent à 100 €) par mois.

La Caisse est gérée par un Comité citoyen. Celui-ci décide les règles de fonctionnement, les taux de cotisation, choisit les commerces conventionnés, etc. Le comité est la garantie démocratique du système.

Ce dispositif est innovant car il propose de sortir des logiques de charité de l'aide alimentaire, dont l'existence même interroge la soutenabilité de notre modèle économique, et sont souvent perçues comme violentes par les bénéficiaires.

Plus d'info : [Sécurité sociale de l'alimentation](#) / [Territoires à VivreS](#) (porteur de l'expérimentation à Montpellier)

OÙ EN EST-ON CONCRÈTEMENT ?

En vitesse de croisière, cette expérimentation concernera **400 foyers montpelliérains**.

Actuellement, nous avons **138 personnes utilisatrices de MonA à La Cagette** et ce chiffre devrait continuer à augmenter.

Parmi elles, **41 % soit 79 personnes** se sont inscrites nouvellement à La Cagette. La plupart du temps, elles n'étaient pas familières du projet de La Cagette.

Il se peut que certaines personnes cumulent des difficultés sociales (ne parlent pas français, ont des difficultés avec le numérique, etc). Le comité Solidarité a donc organisé un suivi personnalisé pour les accompagner. À ce jour, **près de 20 personnes** ont pu être accompagnées dans leur parcours à La Cagette.

Les principales réalisations du comité depuis sa création en 2020

- Accompagnement des membres de la MonA lors de leur inscription à La Cagette (2022-2023)
- Simplification du discours sur la part sociale à 10 € afin de s'ouvrir à de nouveaux publics (2021-2022)
- Mise en place d'une caisse pour proposer des parts sociales solidaires aux personnes en situation précaire. (2021-2022)



AMELIORER LES TEMPS COLLECTIFS

CONTEXTE :

Une des ambitions de La Cagette, c'est d'être un espace convivial. Organiser des temps collectifs y contribue. Il paraît donc essentiel que des occasions de se rencontrer et de réfléchir ensemble existent et soient coordonnées.

C'est le rôle du comité Cagette du Futur (ou "Turfu" pour les intimes) de générer des espaces d'échanges passionnants et conviviaux pour cultiver l'esprit et les valeurs de La Cagette.



CETTE ANNÉE...

Pour démarrer l'année, le Turfu a réalisé un rétroplanning des actions à mener pour que les événements organisés sur toute l'année soient liés entre eux, pour améliorer la répartition du travail et avoir une ambiance plus détendue dans notre équipe. Il a aussi lancé un Wanted pour recruter et organisé deux réunions d'intégration en janvier. Quatre nouvelles personnes ont finalement intégré le comité, youhou !

Plutôt que de multiplier des événements qui auraient pu être mal ficelés, le Turfu a choisi de se concentrer sur l'organisation d'un bel événement convivial de cogitage collectif, la Journée d'Été de La Cagette (voir page 11).

En organisant cette journée avec un format mixte invitant le matin tous les membres des comités et l'après-midi tous-tes les coopérateur-rices, un objectif du projet semble avoir été atteint : le nombre de participant-es à la journée d'été a plus que doublé par rapport à l'an dernier !

Ensuite, le comité a facilité une Table ronde spéciale en vue d'élaborer le programme annuel 2023-2024. Les comités qui le voulaient et les personnes portant un projet issu de la Journée d'Été sont venus présenter et discuter leurs projets de l'année future. À la fin, un programme de la Table ronde est acté !

Enfin, le Turfu fait partie de l'équipe d'organisation de l'Assemblée Générale.

Pour réaliser tous ces temps collectifs afin d'envisager l'avenir, le comité du Turfu s'est réuni dans la joie et avec un bel esprit de co-construction et de solidarité une vingtaine de fois en 2023 ! Cela semble bien reparti sur cette vague pour 2024 !

ETUDIER LA FAISABILITE D'UN SYSTEME DE PRECOMMANDES

CONTEXTE :

Plusieurs fois par an, nous envoyons à nos membres des formulaires de commande de produits (Noël, poisson, caddies à roulette, etc.) et nous organisons ensuite la distribution de ces produits. C'est un fonctionnement intéressant car nous pouvons vendre des produits que nous n'aurions pas la place d'avoir en magasin et cela nous permet d'obtenir d'excellents rapports qualité/prix. Nous souhaitons donc poursuivre ce système et même le développer dans les années à venir.

Malheureusement la logistique actuelle est extrêmement compliquée et nous limite beaucoup. Cela provient en grande partie du logiciel que nous utilisons, "Google Form", qui, en plus d'appartenir à une multinationale ultra-capitaliste, n'est pas adapté à cet usage.

CONCEVOIR UN NOUVEAU SYSTEME :

L'objectif de l'année écoulée était donc d'étudier la faisabilité d'un nouveau système de précommande. C'est chose faite puisque nous avons imaginé le logiciel de précommande de nos rêves. Ce système aurait :

- un beau site de commande en ligne
- un suivi des dates de réception et de la disponibilité pour les personnes ayant commandé
- une adaptation de notre logiciel de réception de marchandise
- une nouvelle interface de distribution de marchandises et de paiement à l'arrière du magasin

Reste maintenant à le mettre en œuvre. Cela demande du temps et de l'argent. Nous allons pouvoir planifier cela sur les années à venir en fonction des différentes priorités de la coopérative.



POLITIQUE SALARIALE

CONDITIONS SALARIALES :

Augmentations salariales liées à la Convention Collective : conformément à la Convention Collective, les salaires ont été augmentés deux fois (en février et en mai), ce qui fait environ 7,6 % d'augmentation annuelle, soit plus ou moins l'équivalent de l'inflation.

VERSEMENT D'UNE PRIME :

Versement d'une prime de 1 000 € aux salarié-es présent-es dans l'effectif fin juin 2023 (soit 8 personnes) : le comité a proposé à la Table ronde financière de verser 1 000 € par salarié-e présent-e dans l'effectif à fin juin. Deux raisons ont poussé à cette proposition : les bons résultats financiers d'une part, et le chiffre d'affaires d'autre part, qui a augmenté d'environ 20%. Cette augmentation a eu un impact sur la charge de travail des salarié-es.

Le comité a souhaité reconnaître cet effort de la part des salarié-es en proposant de leur verser cette prime. La Table ronde financière a validé la proposition du comité.

POURQUOI UN COMITE DÉGAFAMISATION ?

La Cagette utilise des outils propriétaires (Google Drive, Youtube, Facebook, Discord, etc.) qui posent des problèmes éthiques. Carrefour, Auchan et Casino sont des enfants de chœur à côté de ces milliardaires au trimestre. Cela donne une image de La Cagette en désaccord avec ses valeurs.

Comment ce problème est-il habituellement résolu dans d'autres organisations ? Par l'utilisation de logiciels libres avec une "philosophie" radicalement différente comme le partage et l'amélioration du code source. Ces outils ne cherchent pas à capter et à monétiser nos données personnelles.

Quelques exemples : Nextcloud est aujourd'hui la solution la plus populaire et couvre beaucoup de fonctionnalités. D'autres solutions peuvent compléter : Element ou Mattermost (Discord) ou encore ces trois outils avec un seul compte dans le Fediverse : Mastodon (Twitter), PeerTube (YouTube), Pixelfed (Instagram).

Nous cherchons à proposer des alternatives afin qu'au sein de la coopérative, les personnes qui le souhaitent puissent rester « libres » et ne soient pas obligées d'utiliser les outils Google et autres GAFAM.

NOS ACTIONS :

Dans un premier temps, nous avons réalisé un état des lieux des outils propriétaires utilisés à La Cagette. Nous avons identifié les profils d'utilisateur·trice, les cas d'usage. Notre réflexion nous amène à cibler les usages plutôt que les outils. Cette cartographie, régulièrement mise à jour, nous permet d'avoir une vue d'ensemble du travail de sortie des outils propriétaires à réaliser.

NOS RÉUSSITES :

La vidéo de présentation de La Cagette est désormais hébergée sur une instance PeerTube (alternative libre à YouTube de Google) gérée par IndyMotion. À la suite de cette première migration, ce sont toutes les vidéos de la chaîne YouTube de La Cagette qui sont désormais disponibles sur IndyMotion. Un immense merci à IndyMotion et Octopuce d'avoir compris notre démarche et nos contraintes !

Dorénavant, La Cagette est en voie de fermer totalement son compte YouTube sur lequel il ne reste maintenant qu'une seule vidéo. Ainsi, vue d'un point de vue extérieur, La Cagette se présente désormais en faisant implicitement de la publicité pour un service libre hébergé en France, et non plus pour Google !

C'EST EN COURS...

Étape suivante : que les personnes qui s'inscrivent à une réunion d'information en vue de devenir coopératrices n'utilisent plus un formulaire Google comme c'est le cas actuellement. Nous avons étudié, testé et écarté plusieurs alternatives libres. D'autres pistes (notamment avec LimeSurvey) sont à l'étude et cette action reste notre priorité.

Et nous avons dans le viseur un passage à Nextcloud, qui sera certainement une prochaine étape. Mais nous tenons à ce que la transition se fasse en douceur, et étudions donc les options pour des changements progressifs autant que possible.

Pour plus de détails, lisez notre journal du projet Dé-GAFAMisation (avec des rebondissements, des intrigues et de l'amour dedans !).



COMITÉ INFORMATIQUE

Le chiffre : **170 000**

C'est le nombre d'étiquettes de code barres imprimées aux balances pendant l'année écoulée et qui donne une idée du flux que doit gérer notre système informatique au quotidien.

La MonA, le chantier phare de l'année

La Cagette a été prestataire de Territoires à VivreS afin de coordonner le développement de l'outil informatique de gestion de la MonA pour toute la métropole de Montpellier. Une étude a donc été menée afin d'évaluer les besoins auprès de tous les futurs utilisateurs et utilisatrices de l'outil, de concevoir l'outil en collaboration avec l'équipe de développeur·euses, et enfin de suivre les développements et de faire tous les tests fonctionnels. C'est une réussite car le déploiement de la MonA s'est plutôt bien passé malgré les budgets limités et quelques bugs de courte durée. L'outil est actuellement en service chez plusieurs centaines de personnes et dans une dizaine de structures de la ville. Bravo !

Maintenance et amélioration du système informatique

En parallèle, La Cagette a poursuivi l'amélioration et la maintenance de ses outils informatiques internes. Notre coopérative utilise au quotidien un système informatique relativement complexe :

- Gestion du planning de participation pour plus de 2 000 utilisateur·ices + suivi des présences
- Gestion de la boutique (caisse, balances, commande, réception, inventaires)
- Site web : lacagette-coop.fr
- Gestion des listes de diffusion des comités et de l'outil de mass mailing (merci Charles !)

Le parc informatique

35 ordinateurs, 16 imprimantes, une baie de brassage, un serveur, un réseau, des centaines de câbles et accessoires... et leur lot de pannes !

L'organisation du travail

Il n'y a pas de "Comité informatique" à proprement parler à La Cagette car les tâches sont nombreuses, lourdes et variées, ce qui n'est pas adapté à une coordination "bénévole".

Le travail est donc organisé de la manière suivante :

- Un salarié coordonne les différents travaux (Antonin).
- La plupart des tâches sont réalisées par le collectif de développeurs de CoopDev (Ex-Cooperatic), qui sont tous membres de La Cagette pour un budget annuel de 9 800 €.
- Un coopérateur s'occupe bénévolement de son bébé : le logiciel de balance qu'il a conçu. Merci encore et toujours Michel de lutter contre l'oligopole des vendeurs de balances connectées !

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS



COMITÉ JEUNES



Le comité Jeunes a pour ambition de fédérer et monter une équipe de coopérateurs et coopératrices étudiant·es et/ou jeunes qui cherche à recruter de nouveaux membres de La Cagette dans les facs et autres lieux de rassemblement de la jeunesse.

En 2022-2023, le comité s'est relancé et stabilisé (actuellement 9 membres actifs).

Les principales actions menées :

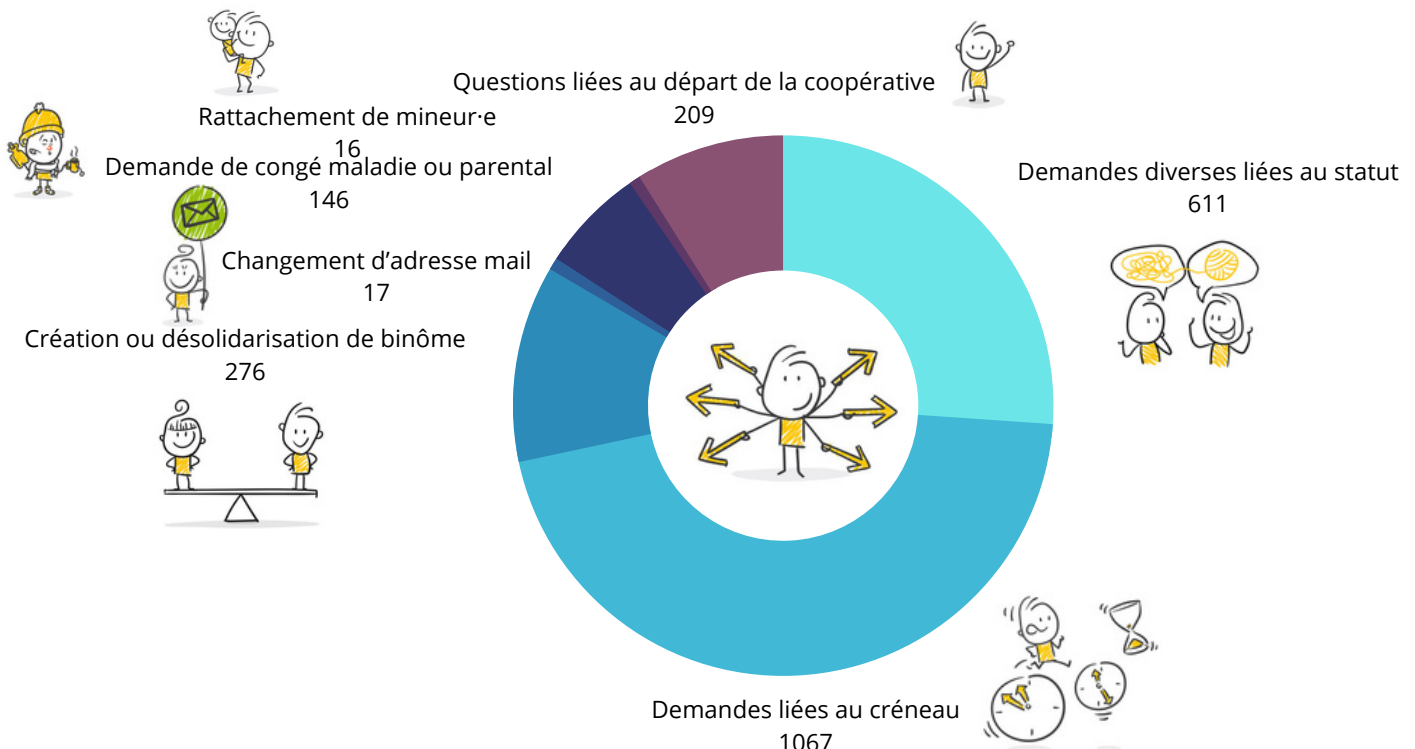
- Premier apéro brainstorming (fin mai)
- Création d'un flyer dédié pour les jeunes et les étudiants
- Au moins 12 réunions du comité entre mars et juin 2023



COMITÉ BUREAU DES MEMBRES

Le Bureau des membres, c'est le comité composé des valeureuses personnes qui répondent individuellement à toutes les demandes liées au statut des membres. Il est composé de **12 personnes** qui traitent quotidiennement les formulaires que vous remplissez.

Cette année, le comité a traité **2342** formulaires.
Soit plus de 6 demandes par jour, dimanches compris !



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS

COMITÉ ACCUEIL

Le comité Accueil organise et anime les réunions d'accueil et gère informatiquement les inscriptions des nouveaux membres.

Le comité en chiffres :

18

animadocs*



*le petit nom des membres du comité accueil !

801

nouveaux membres
et un mois record en mars avec
108 inscriptions !



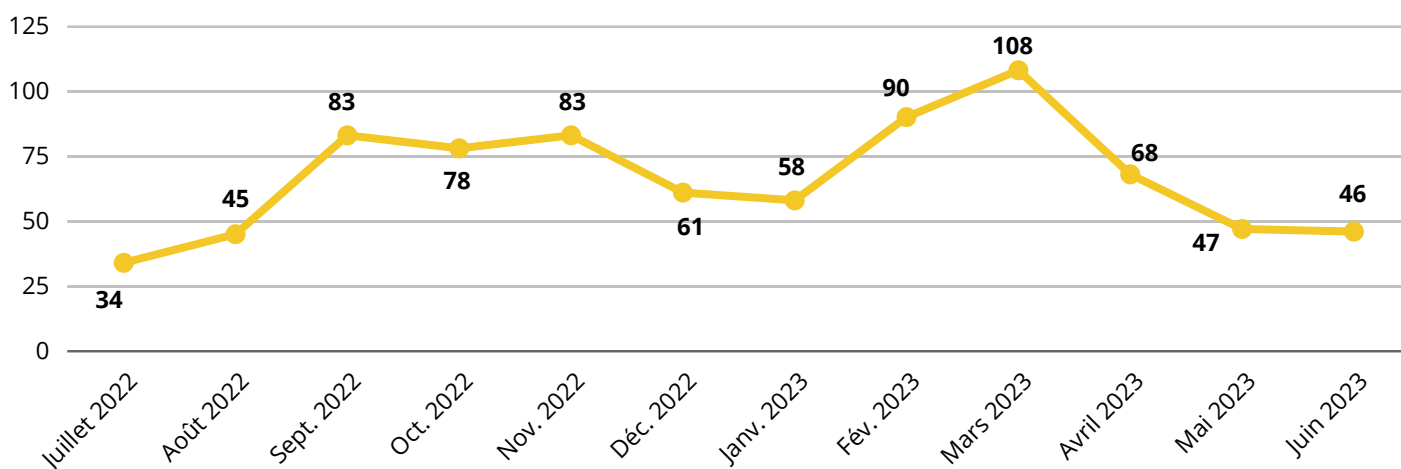
6

pots d'accueil pour les
nouveaux membres



60

réunions
(soit 5 par mois !)



Nombre d'inscriptions par mois de début juillet 2022 à fin juin 2023.

Les nouveautés de l'année :

- Mise en place de pots d'accueil pour les personnes nouvellement arrivées dans la coopérative. Au programme : jeux, quiz sur La Cagette, infos sur les comités, partage de produits de La Cagette...
- Organisation de réunions d'accueil et de visites magasin spéciales monageot-tes*, puis adaptation du discours et des pratiques pour accueillir les monageot-tes dans les réunions "classiques"
- Élection sans candidat·e pour désigner la nouvelle responsable puis le nouveau référent du comité : bienvenue Gabrielle et Paul !

*Les monageot-tes c'est le petit nom que nous avons donné aux cageot-tes qui utilisent la MonA (voir page 23).

Si vous souhaitez nous rejoindre et animer des pots ou des réunions d'accueil, contactez-nous !



COMITÉ COMMUNICATION

Le comité communication est chargé de :

- Mettre en forme et de gérer la diffusion de la **communication interne** et de la **communication externe** de la coopérative
- **S'assurer de la qualité des contenus** sur les différents supports (Cagette Express, Facebook, Instagram, Twitter, tracts et affiches, etc.)
- Il s'occupe aussi des **sollicitations externes** :
 - relations avec la presse, réponses aux nombreuses demandes d'informations avoir des informations sur notre projet (étudiant·es, associations, chercheur·ses, etc.)
 - accueil de nombreuses visites durant l'année notamment de groupes étudiants, mais aussi tournage de courts-métrages de fiction
 - réponse aux invitations à venir parler du projet dans diverses tables rondes, colloques, facultés et écoles.

Ainsi, sur la période juillet 2022 - juin 2023, nous avons : échangé et collaboré avec les élèves du Lycée René Gosse de Clermont l'Hérault, le Master M2 CDVALES du CIHEAM-IAMM, l'INRAE, la Causerie des Garrigues à Claret, l'Université Paul Valéry, l'ESPER (association des professeurs d'ESS), des membres des conseils de quartiers de la ville, plusieurs émissions radio (France Bleu Hérault, Radio Aviva, Fun radio, Positiv'ondes qui a réalisé un documentaire audio diffusé dans des dizaines de radios locales partout en France, So Good Radio, FM+), le Secours Catholique de Rodez, Supagro, le Master international CHARM-EU Global Challenges for Sustainability, Enercoop et Campus France, le réseau Territoires et Citoyens en Occitanie (un réseau régional de l'UNADEL), France Active Airdie Occitanie, nous avons également organisé une conférence d'Enric Tello sur l'agroécologie urbaine, ainsi qu'une pêche à la ligne de légumes pour les enfants à la Guinguette artistique de La Gerbe.



COMITÉ PROSPECTION

Le comité prospection a pour raison d'être de représenter La Cagette lors de salons et événements divers notamment par la tenue de stands d'information.

Cette année nous avons mis en œuvre un modèle de petit atelier de formation sur la manière de présenter notre Cagette dans ces contextes, ce qui nous a permis de recruter une équipe de coopérateur·rices prête à répondre aux sollicitations des organisateur·rices d'évènements locaux.

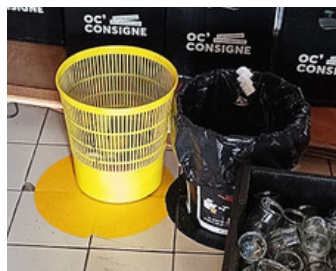
Cette initiative nous a permis de renforcer notre présence et notre visibilité auprès du grand public. Les coopérateur·rices ont pu informer les visiteurs sur La Cagette ainsi que sur nos valeurs et engagements.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS



COMITÉ ORDURES

Pour s'adapter aux nouvelles consignes de tri en vigueur dans la Métropole depuis janvier 2023, le comité a modifié les affichages dans la réserve. Il a également communiqué ces changements à l'ensemble des membres à travers la Cagette Express.



Pour faciliter le tri, il a aussi mis en place un système de couleur pour les corbeilles du magasin : les corbeilles jaunes, marquées au sol par un rond jaune, sont pour le tri. Les corbeilles noires, avec un sac poubelle, marquées au sol par un rond noir, sont pour les déchets non recyclables (il n'y en a quasiment plus !). Les seaux et bacs rouges sont pour les déchets compostables.

Le comité a aussi continué de suivre le partenariat avec Oc'Consigne pour les collectes de certaines bouteilles : vous pouvez continuer de ramener vos bouteilles de la Brasserie des Garrigues 75cl, de BB Kombucha 1L, ainsi que de Mas Daussan. Et uniquement celles-là !



COMITÉ SUIVI SALARIÉ·ES

L'année 2022/2023 a été une année de grands changements pour le comité suivi salarié·es. En effet, après environ 3 ans où le comité a très peu changé, l'effectif du comité a beaucoup varié : Catherine a laissé sa place de responsable, et la personne salariée rattachée au comité a changé : Marine a laissé sa place à Maxime.

Le comité a ensuite traversé une période avec un effectif très faible (3 personnes seulement) et a lancé un appel pour recruter de nouvelles personnes : 4 personnes nous ont rejoint.

Par ailleurs, le comité a assuré le recrutement et le suivi de la période d'essai de Pierre-Luc et de Mailys, a géré la fin de contrat de Géraldine, puis la rupture conventionnelle de Julie, et a accompagné 2 salariées dans leur arrêt longue durée (arrêt maladie et congé maternité).

D'autre part, le comité a fait le lien avec les salarié·es au sujet des grèves pendant les manifestations contre la réforme des retraites : en effet, c'était la première fois dans l'histoire de La Cagette que des salarié·es faisaient grève !

Enfin, comme chaque année, le comité a assuré les entretiens professionnels avec chaque salarié·e.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS



COMITÉS COMPTABILITÉ



Cette année, pas de grand changement hormis le fait que Faustine a laissé sa place au binôme Marine et Maxime en fin d'exercice tout en gardant son œil de lynx pas loin.

La Comptabilité est divisée en 5 comités :

- **Business Plan** : son rôle est de faire les prévisions financières et de suivre l'évolution financière de La Cagette tout au long de l'année. C'est lui qui tire la sonnette d'alarme et alerte la Table ronde le cas échéant. Il compile les dépenses financières envisagées par la Table Ronde et lui fournit les outils nécessaires pour valider ou non ces dépenses.



- **Le comité Facturation** : son rôle est de traiter les milliers de factures que nous recevons chaque année (plus de 3700 l'année dernière !). Il faut les inscrire, les vérifier, les payer, les scanner, et les archiver !



- **Le comité Souscription** : il gère l'argent des souscriptions. Il compare les souscriptions enregistrées avec l'argent récupéré, et fait les dépôts à la banque.

- **Le comité iCompta** : une fois scannées, les factures sont importées dans notre logiciel de comptabilité, iCompta. On importe aussi tous les relevés de banque, les enregistrements de caisse et les nouvelles souscriptions. Il faut ensuite procéder au "lettrage" qui permet de vérifier qu'il n'y a pas eu de doublon, que chaque facture a été payée, que chaque souscription, chaque panier passé en caisse a bien été encaissé. Inversement, on veille à ce que chaque dépense corresponde bien à une facture.

- **Comité Brinks / Prépa Brinks** : pour la coopérative, nous vérifions l'adéquation entre les paiements annoncés en caisse et les paiements réels perçus par La Cagette.



Vous entendez parler de ce comité si votre paiement n'a pas bien fonctionné et que vous devez de l'argent ou si vous avez trop payé et dans ce cas La Cagette vous rembourse (ou si vraiment nous n'avons rien compris à ce qui s'est passé en caisse).

Le comité est scindé en deux équipes, certain-es se retrouvant au magasin (Brinks), d'autres (Prépa-Brinks) ne travaillant que depuis leurs ordinateurs. L'effectif des 2 comités a grossi cette année suite à une campagne de recrutement réussie, avec beaucoup moins de cheveux blancs.

Les chantiers principaux de notre année ont concerné les nouveaux moyens de paiement acceptés à La Cagette. Les tickets et CB restau ont été acceptés début juillet 2022, la MonA a fait son apparition en février pour vraiment se déployer courant avril. Ces moyens de paiement ont amené un suivi plus compliqué des opérations en caisse, adossé à un peu plus d'erreurs de la part de nos caissiers et caissières.

L'amélioration de nos procédures et quelques développements informatiques nous ont permis de progresser et de digérer ce qui constituait un surcroît de travail les premiers mois.

Merci à Faustine puis Maxime pour leur collaboration, iels nous supervisent tout en nous laissant une quasi-autonomie.

COMITÉ REPAS SALARIÉ·ES



175



repas réalisés cette année !

Les repas salarié·es c'est quoi ?

Pour améliorer les conditions de travail des salarié·e-s, une équipe de coopérateur·rices a eu l'idée géniale de leur préparer des repas de midi. C'est la cantine de luxe !

Voilà comment cela fonctionne :

Les cuisiniers et cuisinières volontaires s'inscrivent sur un planning. Elles et ils font leurs courses à La Cagette avec un budget de 5 € par salarié·e.

Ces 5 € sont financés en partie par les salarié·es (3 €/repas) via un prélèvement sur leur salaire et en partie par la coopérative (2 €/repas) via le paiement de "cotisations". La/le cuisinier·ère cuisine à domicile et livre à midi.



Les nouveautés de l'année :

Cette année, les salarié·es nous ont demandé des repas végétariens. Nous nous sommes concerté·es pour échanger sur des idées de recettes. Lors de plusieurs réunions, nous avons partagé nos réalisations. Stéphanie nous a également proposé 2 ateliers "cuit vapeur" au vitaliseur. Nous avons pu réaliser des mets originaux et gourmets à partir de produits de base, simples. Nous espérons continuer ce partage pour cette nouvelle année. Un grand merci à elle.

Les raisons des départs du comité sont le plus souvent liées à la santé ou à un déménagement.

C'est une belle aventure avec une ambiance sympa de comité, comme La Cagette sait le faire : n'hésitez pas à nous rejoindre !



COMITÉ PRÉVENTION-MÉDIATION

Le comité est composé de membres de La Cagette dont certain·es ont pour profession d'être médiateur·e.

A quoi sert le comité ?



Plusieurs actions :

- faire des médiations à la demande, lorsque des différends ou des conflits apparaissent entre coopératrices, coopérateurs, salariées, salariés ou membres des comités
- intervenir lors de dégradations de la qualité relationnelle lors des échanges entre personnes
- proposer à la Table ronde des actions pour promouvoir la qualité relationnelle

Qu'avons-nous fait cette année ?

- relecture, correction et finalisation des documents qui décrivent les saisines et déroulement des médiations. Schémas descriptifs
- conduite de plusieurs médiations

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS



COMITÉ ACCÈS

Contexte de création du comité :

Depuis juin 2022, les travaux sur Clemenceau entraînent des difficultés croissantes d'accès pour les livraisons et les cageot·tes. À l'heure actuelle, nous manquons de visibilité sur l'évolution de ces travaux et sur leur impact pour l'avenir du boulevard et des rues voisines. Les inquiétudes portent principalement sur la sécurité des accès futurs. Ce comité vise à avoir des informations et à obtenir des améliorations pour les accès Cagette.



Objectif :

Préciser les besoins de La Cagette en termes d'accès (livraison et cageot·tes faisant leurs courses et leurs services) dans son environnement extérieur proche, et travailler à y répondre.

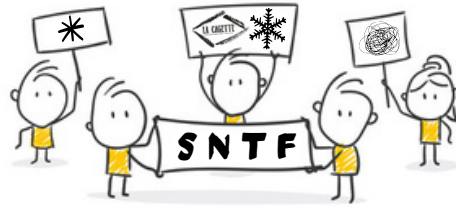
Actions sur l'exercice 2022-2023 :

- Précisions des besoins des cageot·tes : enquête « comment venez-vous faire vos courses ? » dans la Cagette Express.
- Prise d'information sur les projets TAM ; travail sur plans sur des propositions éventuelles d'aménagements pour faciliter l'accès vélo au magasin.
- Enquête qualitative (questionnaires papier) auprès des commerçant·es de l'avenue Clemenceau sur leurs besoins en lien avec les travaux et l'arrivée du tramway.
- Stationnements vélo : demande accordée d'augmentation du nombre d'arceaux temporaires avec les travaux ; augmentation du nombre d'arceaux installées devant la vélociste rue de Belfort, négociée avec la ville en lien avec les besoins de La Cagette.
- Participations aux réunions d'information de la Concertation Habitants, pour obtenir des informations, et pour mettre en avant les besoins des commerçant·es. Lettre officielle de demande de Concertation Commerçant·es et d'entretien avec les élu·es remise en mains propres aux élus lors de la Concertation (pas de réponse).
- Début de prise de contact avec les commerçant·es pour monter un groupe d'échange et de travail autour des problématiques communes sur l'avenue.

Actions projetées :

- Mise en évidence des besoins des cageot·tes et des enjeux de circulation et de sécurité devant La Cagette : organisation de sessions de comptages vélos/piétons/motorisés devant La Cagette et recensement exhaustif des modes de déplacement pour venir au magasin.
- Poursuite de la création du groupe d'échange commerçant·es, animation du groupe.
- Relance des demandes d'entretiens avec les élu·es du quartier.
- Communiqué de presse concernant les besoins des commerçant·es de Clemenceau et leurs enjeux, avec les données ci-dessus ainsi que des propositions.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS



COMITÉ SNTF

SNTF, ça veut dire Syndicat National des Travailleur-euses du Froid. C'est le nom humoristique (bien sûr) que s'est choisi ce comité lors de sa création. Son but est d'éradiquer la saleté de notre système frigorifique, une mission de salut public : gloire au SNTF !

La petite histoire


Lors de la création du comité, une négociation ardue avait eu lieu avec la Table ronde pour négocier les modalités de fonctionnement du comité : étant donné la pénibilité des tâches à accomplir (nettoyer les frigos et les chambres froides), les membres avaient obtenu de haute lutte des conditions avantageuses : à la place du classique service de 3h, leur service est comptabilisé à la tâche : ils nettoient un équipement froid et c'est tout. Cela leur prend entre 1h30 et 2h. Une négociation rondement menée, d'où le nom de syndicat !



Le nom de SNTF a imprimé une identité sur ce glorieux comité qui, depuis ce temps-là, accomplit son œuvre dignement, en se serrant les coudes et en chantant l'Internationale.

T'AIMES LA SUEUR ET LE FROID ?

WANTED



LE SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DU FROID A BESOIN DE TOI !

La mission de notre comité est de **nettoyer les chambres froides et les frigos.**

Nous nous organisons pour faire 1 gros nettoyage d'équipement froid toutes les 4 semaines, en fonction des dispo de chacun. Nous nous arrêtons dès que nous avons fini notre nettoyage ;

Le comité recrute !

Les 8 membres actuels du comité souhaitent agrandir l'équipe afin d'étendre leur capacité de nettoyage. Ils vous invitent donc à les rejoindre en contactant : sntf@msg.lacagette-coop.fr.

Comment ça fonctionne ?

Une fois par mois (premier mercredi du mois) : nettoyage de l'une des deux chambres froides.

Un dimanche, le deuxième du mois, tous les deux mois : nettoyage d'une "section" frigo. Le service du dimanche compte double !

Merci d'avoir lu ce rapport d'activité jusqu'au bout et merci du fond du cœur d'avoir été là tout au long de cette année !

Longue vie à La Cagette !



CONTACT :

La Cagette
19 avenue Clemenceau
34 000 Montpellier

contact@lacagette-coop.fr
www.lacagette-coop.fr



La Cagette de Montpellier / SAS coopérative
Siret : 82995184700013
19 avenue Georges Clemenceau - 34000 Montpellier